

[Texte]

An hon. Member: Question?

The Chairman: Does anyone else wish to speak? Mr. Nystrom wants to make a closing remark, I believe.

An hon. Member: Question?

The Chairman: Mr. Nystrom is on my list.

• 1640

Mr. Nystrom: Mr. Chairman, I think there is considerable interest in trying to rewrite the amendment, to incorporate some of the ideas that a lot of us feel to be very important.

Mr. Comtois: They are there.

Mr. Nystrom: The point is that, in the opinion of many of us, those ideas may not be there; that it is worded just a little bit too vaguely and generally in the bill. Maybe the best procedure to follow at this time might be to let this amendment stand until the next meeting of this Committee and then, perhaps at that time, I, or a few of us, can come back with a wording that may be acceptable to all members of the Committee. I think we can do that by abbreviating it.

I can give you a sample of what might be an acceptable wording. We can maybe preface it by saying, «without limiting the generality of what the Minister is getting at here,» and adding to that the factors: the processing of raw materials, the source of parts and components, and the export policies. We could perhaps abbreviate what I am getting at in the amendment in a manner such as that.

But I think, Mr. Chairman, if it is acceptable to the Committee, that perhaps we can let the amendment stand and proceed with it again at our Thursday morning session.

The Chairman: Do you want to speak on a point of order, Mr. Leblanc?

Mr. Leblanc (Laurier): No, I want to speak.

The Chairman: Mr. Nystrom was the last speaker.

Mr. Leblanc (Laurier): Pardon me?

An hon. Member: Perhaps he can make a suggestion now?

Mr. Leblanc (Laurier): I want to speak on the point Mr. Nystrom has just raised.

The Chairman: On a point of order?

Mr. Leblanc (Laurier): Really, I do not know why you are asking that, Mr. Chairman. But still, you are the Chairman.

Je suis d'accord avec M. Nystrom que nous devrions réserver les amendements qu'il a présentés cet après-midi pour les étudier ultérieurement, étant donné que ces amendements ont soulevé beaucoup d'intérêt et d'autant plus que nous n'avons pas encore la traduction française.

Evidemment, j'ai levé la restriction que j'avais faite ce matin que nous pouvions avoir une discussion, mais il est certain je ne suis pas d'accord que nous procédions à une mise aux voix à l'heure actuelle tant que je n'aurai pas les amendements en français.

[Interprétation]

Une voix: Passons-nous à la mise aux voix?

Le président: Quelqu'un a-t-il un mot à ajouter? M. Nystrom veut formuler une remarque pour terminer la discussion, je crois.

Une voix: Passons-nous à la mise aux voix?

Le président: Le nom de M. Nystrom est sur ma liste.

M. Nystrom: Monsieur le président, à mon avis, il vaut vraiment la peine de tenter de reformuler l'amendement, afin d'y insérer certaines idées que beaucoup d'entre nous croient très importantes.

M. Comtois: Elles sont déjà incluses.

M. Nystrom: Le fait est qu'un bon nombre d'entre nous sont d'avis que ces idées n'y sont peut-être pas, que le bill est rédigé un peu trop vaguement et de façon un peu trop générale. Il vaudrait peut-être mieux réserver l'amendement jusqu'à la prochaine séance du Comité pour qu'à ce moment-là certains d'entre nous puissent présenter à nouveau l'amendement rédigé d'une façon acceptable à tous les membres du Comité. Je crois que nous pourrions y arriver en l'abrégeant.

Je pourrais vous donner un exemple d'un libellé qui pourrait être acceptable. Nous pourrions peut-être préfacier l'amendement en disant: «sans restreindre le caractère général des paroles du ministre». Nous pourrions y ajouter les facteurs suivants: la transformation des matières premières, l'origine des pièces et des éléments, de même que les politiques d'exportation. Nous pourrions peut-être abréger ainsi l'amendement.

Je crois cependant, monsieur le président, si les membres du Comité sont d'accord, que nous pourrions peut-être réserver l'amendement pour en discuter à nouveau lors de notre séance de jeudi matin.

Le président: Invoquez-vous le Règlement, monsieur Leblanc?

M. Leblanc (Laurier): Non, je veux simplement prendre la parole.

Le président: M. Nystrom est le dernier à prendre la parole à ce sujet.

M. Leblanc (Laurier): Je vous demande pardon?

Une voix: Peut-être pourrait-il faire lire une suggestion dès maintenant?

M. Leblanc (Laurier): Je veux parler du sujet que vient d'aborder M. Nystrom.

Le président: Vous invoquez le Règlement?

M. Leblanc (Laurier): J'ignore vraiment pourquoi vous me demandez cela, monsieur le président; mais vous êtes tout de même le président.

I agree with Mr. Nystrom that we should allow the amendments he moved this afternoon to stand so that we can take them up again later, since these amendments have given rise to a good deal of interest and even more so since we do not have the French translation yet.

Of course, I forwent the restriction I had raised this morning to the effect that we could not have a discussion, but there is no doubt that I do not agree to the question being put right now as long as I do not have the amendments in French.